



Convention de coopération en vue du réemploi de livres, CD, DVD et vinyles au sein des déchèteries de Saint-Just Saint-Rambert et de Sury-le-Comtal

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION, Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre ayant son siège social sis à MONTBRISON (42600), 17 boulevard de la Préfecture, dont le numéro S.I.R.E.N. est 200 065 886,

Représentée par Madame Catherine DOUBLET, 12^e vice-présidente en charge de la gestion et la valorisation des déchets, dûment habilitée par l'arrêté de délégation N°2026ARR0893 en date du 21 avril 2026, le PRÉSIDENT Monsieur Christophe BAZILE étant lui-même autorisé par la délibération du CONSEIL COMMUNAUTAIRE n °2026-04-09 en date du 07 avril 2026,
Ci-après dénommée « LFa »,

Et

D'une part,

L'association VOLE PAPILLON D'AMOUR, représentée par sa Présidente Madame Corinne DREVET et dont le siège social est situé à SAINT-JUST SAINT-RAMBERT (42170), 46 route de Saint-Marcellin, dont le numéro RNA est W421002487,

Ci-après dénommée « le bénéficiaire »,

D'autre part,

PRÉAMBULE :

Considérant que, dans son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), LFa s'est fixé l'objectif de développer la pratique de la réparation sur le territoire tout en favorisant les initiatives locales ;

Considérant que dans cette logique, LFa accompagne les structures qui participent aux dynamiques de réemploi et de réparation ;

Considérant que le 4^e alinéa de l'article L2224-13 du Code général des collectivités territoriales précise que les déchèteries communales prévoient des zones de dépôts destinées aux produits pouvant être réemployés ;

Considérant que, dans le cadre de son objet, l'un des moyens utilisés par l'association Vole Papillon d'Amour est le réemploi de livres, CD, DVD et vinyles ;

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de régir les relations entre LFa et l'association Vole Papillon d'Amour souhaitant récupérer les livres CD, DVD, vinyles apportés aux déchèteries de :

- Saint-Just Saint-Rambert, située au 1130 Route de Saint-Étienne, Pré Furan, 42170 Saint-Just Saint-Rambert ;
- Sury-le-Comtal, située au 595 Rue de l'Herme, ZI de l'Echaud, 42450 Sury-le-Comtal.

Elle ne fait pas l'objet de transfert financier.

ARTICLE 2 – FLUX CONCERNÉS

La récupération concerne les livres, CD, DVD et vinyles en bon état qui n'ont pas été abandonnés dans l'un des conteneurs des déchèteries mais déposés en connaissance de cause par les usagers dans un espace dédié. Cet espace permettra de stocker les livres, CD, DVD, vinyles (flux), et une signalétique indiquera l'usage qui pourra être fait de ces objets.

Ce flux sera récupéré gratuitement par l'association Vole Papillon d'Amour et ne concerne que les déchèteries de Saint-Just Saint-Rambert et de Sury-le-Comtal.

ARTICLE 3 – ORGANISATION DE LA COLLECTE

LFa autorise un représentant de l'association Vole Papillon d'Amour à récupérer les flux décrits à l'article 2 de la présente convention.

Les agents des déchèteries prendront contact, soit par mail soit par téléphone, avec le bénéficiaire lorsqu'une quantité suffisante de livres, CD, DVD et vinyles aura été déposée à l'emplacement dédié. L'association disposera alors de 72h pour venir récupérer les flux. Les représentants de l'association devront se présenter aux agents des déchèteries et leur collecte ne pourra se faire/avoir lieu que durant les horaires d'ouverture des déchèteries.

En l'absence de collecte à l'issue du délai de 72 heures, tout ou partie des objets pourra être jeté dans les contenants de collecte habituels.

ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS DU BÉNÉFICIAIRE

Le bénéficiaire assurera la responsabilité des actions menées dans le cadre de son activité.

Il s'engage sur les points suivants :

- Respecter le règlement interne des déchèteries de Loire Forez agglomération, les règles de sécurité ainsi que les agents ;
- Respecter la procédure d'organisation de la collecte ;
- Réemployer les livres, CD, DVD et vinyles récupérés ;
- Transmettre à LFa son rapport annuel d'activité comprenant le nombre de livres, CD, DVD et vinyles récupérés en déchèterie ;
- Faire figurer le logo type sur tout support de communication se rapportant à l'activité (site internet, parution dans la presse...). Le logo et la charte graphique sont téléchargeable sur le site de Loire Forez agglomération à l'adresse suivante : <http://www.loireforez.fr/>.

Toute communication sur le projet de réemploi de livres, CD, DVD et vinyles devra faire l'objet d'une information préalable de LFa, la sollicitant au moins 3 semaines avant et en convenant du contenu des messages apportés.

ARTICLE 5 – DURÉE DE LA CONVENTION ET RÉILIATION

La présente convention, d'une durée d'une année, prendra effet à compter du 01/06/2026 jusqu'au 31/05/2027 et est renouvelable trois fois par tacite reconduction.

La convention pourra prendre fin par résiliation unilatérale et de plein droit par LFa dans le cas où les engagements visés ne seraient pas respectés par le bénéficiaire ou pour motif d'intérêt général, et ce,

sans possibilité de prétention à un quelconque dédommagement. Dans ce cas, la résiliation prend effet à sa notification par lettre recommandée avec accusé de réception au bénéficiaire.

La convention pourra également être résiliée à l'initiative du bénéficiaire dans un délai d'un mois à compter de la réception d'une lettre recommandée avec accusé de réception par Loire Forez agglomération.

ARTICLE 6 – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout litige né des présentes qui ne pourrait trouver de solution amiable relèvera de la compétence du Tribunal administratif de Lyon.

Fait en 2 exemplaires originaux, dont un remis à chacune des parties.

À *St RAMBERT*, le *08/06/2026*
Pour l'association Vole Papillon d'Amour

La Présidente de l'association
Vole Papillon d'Amour
Mme Corinne DREVET



À Montbrison, le
Pour Loire Forez agglomération

Par délégation du Président, Mme
Catherine DOUBLET 12^e vice-présidente
en charge de la gestion et valorisation
des déchets



Vole, papillon d'amour!
46 route de St Marcellin
42170 St Just St Rambert
volepapillondamour@sfr.fr